



Master Économie appliquée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie appliquée. 2017, Aix-Marseille université - AMU.
hceres-02028959

HAL Id: hceres-02028959

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028959>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Economie appliquée

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie–Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : Ecole centrale de Marseille

Présentation de la formation

Créé en 2012, le master *Economie appliquée* de la faculté d'économie gestion d'Aix-Marseille Université (AMU) propose une formation à finalité professionnelle. Dès le second semestre (S2) une pré-spécialisation est proposée aux étudiants autour d'un tronc commun qui reste conséquent. La seconde année de master (M2) est organisée autour de trois spécialités :

- *Economie de l'énergie et des ressources naturelles,*
- *Développement des territoires,*
- *Management et évaluation des projets et programmes publics.*

Le nombre d'étudiants inscrits dans le master *Economie appliquée* est en moyenne de 100 par an sur la période considérée.

Etant donné la finalité du master, peu d'étudiants poursuivent leurs études en doctorat ; 50 % des diplômés s'insèrent dans le monde du travail en contrat à durée indéterminée en moins de trois mois. Les métiers visés par la formation sont : chargé d'études, ingénieur économistes, chargé d'affaires, chargé de missions, responsable des études économiques.

Analyse

Objectifs
<p>Le master <i>Economie appliquée</i> d'Aix-Marseille Université propose une formation à finalité professionnelle. Les métiers et débouchés du master sont clairement identifiés dans le dossier d'autoévaluation. L'offre de formation est en lien avec les débouchés professionnels (cours avec application etc.). De même, la fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles) décrit une liste de métiers qui correspondent bien à la formation proposée (chargé de projets, ingénieur économiste, chargé d'affaires, chargé de missions, responsable des études économiques). L'objectif professionnel est bien précisé et celui-ci est clairement identifié même si l'approche compétences pourrait être renforcée dans le cadre de la prochaine offre de formation.</p>
Organisation
<p>La structure de la formation est lisible et équilibrée. Ainsi le premier semestre de la première année de master (M1) est un tronc commun intégral organisé autour des trois thématiques du territoire, de l'énergie et de l'évaluation. Le semestre 2 du M1 est constitué d'un tronc commun (18 crédits sur 30).</p>

Au sein du tronc commun intégral en semestre 1 (S1) et du tronc commun du semestre 2, le M1 *Economie appliquée* offre des enseignements disciplinaires fondamentaux (économie du développement, géographies économique, analyse des structures industrielles et des marchés, analyse des politiques publiques, économie publique) mais aussi des enseignements transversaux (anglais, gestion et analyse des données, management du projet, ou encore propres au contexte socio-économique : Economie de l'innovation, économie de l'environnement). Le semestre 2 de M1 offre ainsi une spécialisation progressive à l'étudiant qui a le choix entre deux options sur les trois proposées. Au semestre 2 de M1 est proposé un travail de réflexion autour d'un projet professionnel et de recherche, afin d'aider l'étudiant à construire son projet professionnel.

A la suite de la pré-spécialisation en M1, l'offre de formation en deuxième année (M2) est construite de façon logique autour des trois spécialités suivantes :

- *Economie de l'énergie et des ressources naturelles* (EERN)
- *Développement territorial* (DT) avec deux parcours différenciés partageant un tronc commun (*Développement et compétitivité du territoire ; Aide au développement*)
- *Management et évaluation des projets et programmes publics* (MEPPP)

En seconde année de master (M2) le premier semestre est construit autour d'un tronc commun et d'unités d'enseignement (UE) optionnelles et le second semestre un stage long. Chaque spécialité propose des UE sous forme de séminaire.

Positionnement dans l'environnement

Cette offre de formation à vocation professionnelle est unique au niveau régional. Par ailleurs au niveau local le master *Economie appliquée* se situe à mi-chemin entre le master AMSE (*Aix Marseille Sciences économiques*) plutôt à finalité recherche et les masters de gestion. Ainsi le master offre aux étudiants des fondements quantitatifs et des principes de gestion. De par son positionnement le master n'est pas ouvert exclusivement aux étudiants d'économie et de gestion mais aussi aux étudiants d'AES (Administration économique et sociale).

L'équipe pédagogique du master a tissé des liens intéressants avec le monde socio-économique (propositions de stages, partenariats au travers de projets, implication dans le pilotage de la formation, présence de professionnels dans les enseignements).

Si la dimension de la recherche est limitée dans la formation proposée, il n'en demeure pas moins que l'intervention d'enseignants-chercheurs permet aux étudiants d'obtenir un éclairage sur le monde de la recherche en particulier au travers de la méthodologie du mémoire de recherche.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique se réunit de façon semestrielle et mène une réflexion sur les pratiques pédagogiques au-delà de l'analyse des évaluations des enseignements. Des réunions ont également lieu avec des étudiants pour évoquer les difficultés spécifiques qu'ils pourraient rencontrer. L'équipe pédagogique bénéficie également de responsables en charge de la coordination de projets en M1 et de l'insertion professionnelle. Elle se compose d'enseignants et d'enseignants-chercheurs assurant 60 % des heures d'enseignements et de professionnels assurant le complément. Le détail par spécialités n'est pas communiqué.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les étudiants du master *Economie appliquée* proviennent des licences d'AMU, majoritairement de celles de la composante (AES).

Le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 est stable depuis 2012, autour de 40 (pour 3 parcours au second semestre). Le nombre d'étudiants en M2 est passé de 38 en 2012-2013 à 60 en 2014-2015 (pour 5 parcours ou spécialités). Ainsi, en moyenne les effectifs par parcours sont faibles. Enfin 10 % des étudiants recrutés au sein du master viennent de l'étranger.

L'enquête à 30 mois relative à l'insertion professionnelle réalisée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) (sur 17 diplômés interrogés en 2012-2013 et 14 répondants) révèle que 9 sont en insertion professionnelle en moins de 6 mois. Etant donné la finalité professionnelle du master il y a peu de poursuite d'études de la part des étudiants en doctorat (un seul étudiant en 2013-2014).

Les taux de réussite sont relativement faibles pour un master. Ils sont en effet de 77 % en M1 (11 % de redoublants en M1) et 72 % en M2. De la même façon, il est surprenant d'observer que seuls 60 % des étudiants de M1 poursuivent leurs études dans l'une des spécialités de M2 de la mention.

Place de la recherche
<p>Le master offre une formation à vocation professionnelle ce qui de fait restreint de façon logique la place de la recherche. Les enseignants-chercheurs sont rattachés à deux laboratoires reconnus : GREQAM (Groupement de recherche en économie quantitative) et LEST (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail). Il existe cependant une UE en M1 de projet professionnel et de recherche qui présente les carrières dans le milieu académique. Enfin, deux opérations de recherche sont proposées aux étudiants, l'une sur la thématique de l'énergie, l'autre en lien avec l'école centrale.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La formation propose des enseignements à caractère appliqué ce qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles qui sont détaillées dans les fiches RNCP (répertoire national des compétences professionnelles) de chaque spécialité. Le projet professionnel de l'étudiant est mené progressivement durant les deux années de master, il est suivi de manière de plus en plus individualisée. En M1, le projet est formulé pour permettre l'orientation de l'étudiant vers l'une des trois spécialités du diplôme. Au semestre 2 du M1, une UE est dédiée au projet professionnel et des séminaires sont organisés pour présenter les diverses perspectives professionnelles. Cette UE permet d'aider à la rédaction du CV, de la lettre de motivation. Un stage facultatif est proposé en M1, il serait sans doute intéressant de le rendre obligatoire vu la finalité professionnelle du master. Un stage obligatoire long est effectué en M2. La professionnalisation est renforcée en M2 par l'intervention croissante des professionnels et la participation à divers événements permettant de créer des réseaux. Ce processus de professionnalisation de l'étudiant se termine par la rédaction du mémoire professionnel qui permet d'évaluer l'acquisition des diverses compétences. Cela devrait être précisé dans le supplément au diplôme qui n'existe pas. Enfin, l'Université organise des événements permettant la rencontre avec des professionnels.</p>
Place des projets et des stages
<p>Dès la première année de master, il existe une UE de projet ainsi qu'un stage facultatif de fin de M1 d'un à deux mois mais fortement conseillé. En M2 les étudiants doivent réaliser un stage long de 4 à 6 mois (en alternance ou en continu) qui s'accompagne de la rédaction d'un mémoire professionnel et d'une soutenance. L'enseignement de méthodologie d'élaboration du mémoire professionnel permet aux étudiants de structurer les compétences professionnelles.</p>
Place de l'international
<p>Le nombre d'étudiants d'origine étrangère (42 % en M1, 48 % en M2) montre la dimension internationale du master. Globalement La mobilité étudiante concerne le M1, et se réalise de façon classique par le biais de convention-cadres. La mobilité internationale au niveau M2 s'effectue au travers des stages à l'étranger (25 % des conventions de stages et même 45 % pour deux des parcours : <i>Economie de l'énergie et des ressources naturelles</i>, et <i>Développement des territoires parcours Aide au développement</i>). Il existe une coopération avec l'Université de Nurtigen en Allemagne, rendant possible l'accueil d'enseignants-chercheurs dans les domaines de spécialités du master (économie de l'énergie par exemple). L'anglais est enseigné et des sessions de passage du TOEIC (<i>test of english for international communication</i>) sont proposées par l'UFR. L'enseignement d'un cours disciplinaire en anglais est prévu à la rentrée prochaine.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les étudiants les titulaires d'une licence en Economie-Gestion, Economie, Gestion, AES, MIASHS (Mathématiques informatique appliquées aux sciences humaines et sociales) sont admis de plein droit en M1. Les étudiants titulaires d'une licence d'une mention différente sont sélectionnés sur dossier. L'admission en M2 est conditionnelle à un entretien. Il y a peu d'étudiants en formation continue, ce public de formation continue est présent essentiellement en M2 (dont VAE). La majorité des étudiants sont donc inscrits en formation initiale. Il existe un dispositif d'aide à la réussite en M1 pour les étudiants redoublants (parrainage par un professionnel). Ces étudiants sont fortement incités à réaliser un stage en M1 lors de leur redoublement.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements s'effectuent majoritairement en présentiel. Seule la spécialité <i>Développement des territoires</i>, propose une formation en alternance. La formation propose cependant un travail en équipe consistant en la réalisation d'un projet collectif.</p>

La place du numérique est limitée et se résume à l'utilisation de l'ENT (espace numérique de travail) : emploi du temps, conventions de stage, mise en ligne de certains cours.
Evaluation des étudiants
Les modalités de contrôle des connaissances intègrent différents formats d'évaluation (écrit, contrôles continus et examens terminaux). Il existe par ailleurs un syllabus pour chaque UE qui précise le contenu des enseignements et les modalités d'évaluation. Les examens sont semestrialisés et les jurys se réunissent après chaque session d'examen. Il n'est pas précisé s'il existe bien une session de rattrapage. Les modalités de compensation ne sont pas précisées.
Suivi de l'acquisition de compétences
Le master n'a pas été construit selon une approche par compétences. Cependant, la fiche RNCP est bien renseignée. On regrette cependant le manque d'usage de méthodes pédagogiques fondées sur l'apprentissage par projets, ou l'absence de portefeuille de compétences et l'absence de supplément au diplôme. Ces deux derniers éléments sont indiqués comme étant en cours de réalisation.
Suivi des diplômés
Une enquête sur le devenir des diplômés est assurée par l'observatoire de la vie étudiante(OVE) de l'établissement. L'enquête proposée par l'OVE est effectuée à 30 mois, mais la présente mention de master est récente (3 ans), par conséquent il y a peu de résultats. Pour pallier cette difficulté les responsables de spécialités effectuent une enquête complémentaire. Il est prévu de développer des liens plus structurés avec les anciens étudiants de la formation (réseau des anciens).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Un conseil de perfectionnement est en place au niveau de la mention et se réunit une fois par an. Sa composition est conforme à la réglementation en vigueur. L'évaluation des enseignements et des formations est effectuée par l'université, ses résultats sont présentés au conseil de perfectionnement qui produit alors une liste de pistes d'améliorations. Il est prévu que le conseil de perfectionnement ait un rôle plus important à l'avenir.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Liens avec le tissu socio-économique.
- Spécialisation progressive des étudiants.

Points faibles :

- Effectif faible en M1 compte tenu du nombre de spécialités et parcours proposés en M2.
- Taux de réussite faible pour un master.
- Seuls 60 % des étudiants ayant validé leur M1 poursuivent dans la même mention en M2.
- Absence d'approche par compétences.

Avis global et recommandations :

Le master *Economie appliquée* est une formation qui complète l'offre de masters du champ *Economie-Gestion*. Par sa finalité professionnelle et étant positionné entre l'économie et la gestion, il est en effet à la fois complémentaire du master *Aix-Marseille Science économique* à finalité recherche et des masters de gestion.

Il serait utile d'améliorer la cohérence entre les connaissances, les compétences et les métiers en créant des supports de communication supplémentaires aux fiches RNCP. Ainsi il serait souhaitable, étant donné la finalité professionnelle du master, de construire une approche par compétences et de proposer aux étudiants un portefeuille de compétences. Cela garantirait une meilleure visibilité de l'offre de formation et en renforcerait son attractivité. Il est d'autre part nécessaire de produire et de fournir un supplément au diplôme.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

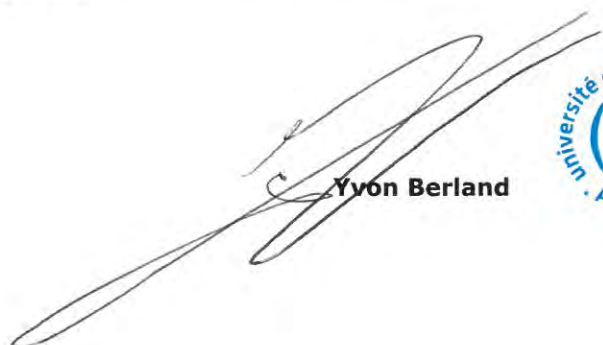
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

